



Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

Séance du 15/10/2019





CLDR de Gembloux – Séance Plénière Le **10 octobre 2019**, salle du Conseil communal, Hôtel de Ville Compte-rendu réunion n°12

Participants:

- Pour la CLDR: 24 membres présents / 10 membres excusés (liste des présences disponible au secrétariat de la CLDR)
- Pour la Ville de Gembloux : Emmanuel Delsaute (Echevin DR et Président de la CLDR)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Jocelyne VAN LIERDE (Agent de développement)
 Note : En application de la directive sur le règlement général de protection des données, les noms des membres de la CLDR ne sont plus explicitement écrits.

Copie:

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale DGO3 (service extérieur de Wavre)
- à la Direction de la FRW

<u>Secrétariat</u>: Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexes:

- Annexe 1 Présentation PPT FRW
- Annexe 2 Présentation PPT PCS

Ordre du jour :

- 1. Accueil et approbation du compte rendu du 26-06-2019
- 2. Présentation du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et du projet 'Caravane' par Emilie Loward, coordinatrice du PCS et Françoise Detienne, service insertion et gestion des projets sociaux
- 3. Etat des lieux des FP et activation
- 4. Retour sur certaines activités issues du lot 0
- 5. Divers

1. Accueil et approbation du compte rendu du 26/06/2019

Le président de la CLDR accueille les membres et introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour.

Le compte rendu de la séance de la CLDR du 26 juin est approuvé.

2. Présentation du Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025 de la Ville de Gembloux et du projet « Caravane, le réseau qui roule » par Emilie Loward, coordinatrice du PCS et Françoise Detienne, service insertion et gestion des projets sociaux

Le Président présente les 2 intervenantes.

La présentation se trouve en annexe 2.

Questions/Remarques

- ❖ Le fait de se poser à un endroit bien particulier dans le village ne risque-t-il pas d'empêcher certaines personnes qui éprouvent par exemple des difficultés à se déplacer de pouvoir rejoindre la Caravane alors que peut-être ce sont ces personnes qui auraient bien besoin d'un contact ?
 - Il est prévu de faire du porte à porte. De plus, certains relais locaux signalent des personnes susceptibles d'avoir besoin d'un contact. L'objectif premier est d'aller vers les personnes isolées.
- ❖ Parmi les 319 personnes qui sont venues à la Caravane, quel est le % de public cible ?
 - → Il est très compliqué de répondre vu qu'il n'est pas demandé aux personnes de s'identifier.
- Le projet a-t-il fait l'objet d'une publicité ?
 - La communication s'est faite via différents canaux : affiches, flyers, bulletin communal, page FB, sans oublier le bouche à oreille qui est porteur.
- Il serait intéressant de collaborer avec l'activité VélOrneau qui est présent dans chaque village.
 - → Excellente proposition à retenir!
- Quels sont les lieux d'arrêt de la Caravane ?

Les membres de la CLDR en tant que relais locaux recevront un calendrier des tournées de la Caravane

3. Etat des lieux des FP et activation

- ❖ FP1.01 : Aménager la place de Sauvenière en un cœur de village. Pas de nouvelle depuis la réunion de coordination qui a eu lieu en juin en présence de différentes directions de la Région wallonne : développement rural, espaces verts et Infrasports, de la Ville de Gembloux et de la FRW.
- ❖ FP 1.02 : Aménager la place de Lonzée en un lieu de convivialité. Un petit groupe composé d'habitants de Lonzée s'est réuni à différentes reprises ; ce qui a permis d'affiner le projet. La FP est prête à être activée.

- ❖ FP 1.06: Développer une vision globale de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement. Une rencontre récente avec le Fonctionnaire délégué de la Direction de l'aménagement du territoire a été positive. Ce dernier trouve cohérent d'implanter la future maison de la nature sur le site de l'ancien moulin pour autant que le caractère naturel soit préservé et que l'épuration et l'accès au site soient pris en compte. Actuellement le site appartient à Natagora qui est tout à fait d'accord pour le céder à la Ville sous forme d'une emphytéose.
- FP 1.09: Créer et installer des panneaux « l'agriculture au fil des saisons ». Le Collège a marqué son accord sur la proposition de programmation de la CLDR (mars 2019) et donc sur l'activation de cette fiche. La prochaine étape consiste à organiser une réunion de coordination avec la Direction du développement rural pour obtenir un convention-faisabilité. Ensuite, il s'agira de mettre en place un groupe de travail rassemblant des membres de la CLDR et de la CAC pour travailler à la FP.
 - Des panneaux à caractère agricole ont été aperçus sur la N4 ainsi que tout à côté du cimetière de Gembloux. Il s'agit d'une action de Nitrawall pour informer sur le type de culture pratiquée dans les champs concernés.
- ❖ FP 1.10: Mettre en valeur les spécificités des villages. Comme pour la fiche précédente, le Collège a marqué son accord sur la proposition de programmation de la CLDR (mars 2019) et donc sur l'activation de cette fiche. La prochaine étape consiste à organiser une réunion de coordination avec la Direction du développement rural pour obtenir un convention-faisabilité.
 - Un membre souligne l'intérêt de maintenir les panneaux annonçant le nom du village ainsi que les panneaux signalant l'entrée en agglomération.
- ❖ FP 2.03 : Concevoir un lieu de convivialité à Bothey. La Ville a été contactée par la nouvelle directrice du home Le Foyer qui souhaite collaborer et faire des liens entre le home, la Ville et le village de Bothey. Il existe donc une opportunité à mettre en œuvre cette FP du lot 2. La CLDR sera amenée à se positionner.
 - Le terrain appartient à la Province. Il est important de pouvoir offrir un lieu de rencontre sur Bothey.

4. Retour sur certaines activités issues du lot 0

- ❖ <u>VélOrneau</u>: La 2^{ème} édition a connu un franc succès avec une météo magnifique. Plus de 800 inscriptions ont été enregistrées. Les relais villageois ont bien fonctionné. Le groupe porteur est composé de Myriam DE Wulf, Edith Van Malcote, Bernard Schmit, Philippe Henin et Christine Hubert pour la Ville. Une 3ème édition est d'ores et déjà envisagée.
 - Reportage de Canal Zoom : http://www.canalzoom.be/velorneau-2eme-edition-de-la-balade-cycliste-a-travers-gembloux
- ❖ <u>GT associatif</u>: La 1^{ère} réunion a eu lieu aux Isnes avec la présentation de l'associatif de l'espace Grand-Leez et du comité des fêtes et de gestion de la salle paroissiale des Isnes. Il est proposé d'organiser la prochaine rencontre en 2020 à Ernage avec la présentation d'Ernage animation et du comité des fêtes et grand feu de Lonzée.
- ❖ GT mobilité douce : Suite à un marché public, le Collège a désigné l'ASBL « Tous à pied » (anciennement Sentiers.be) organisme spécialisé dans la problématique des sentiers et itinéraires 'doux' pour accompagner le GT dans ses travaux. Bernard Schmit a accepté d'en être le coordinateur avec Simon De Paepe de la FRW.
- ❖ GT répertoire des commerces, des indépendants et des activités de services. Les membres de la CLDR qui avaient marqué leur intérêt pour réfléchir à la faisabilité d'un tel projet se réuniront prochainement. Les personnes sont : Marie-Claire Ringuet, Jacqueline Parache, Bernadette

Stappaerts et Xavier Demarets. Le GT sera éventuellement complété de représentants de Grand-Leez, Bothey et Mazy qui considèrent que le travail d'inventaire a été réalisé pour leurs villages. La question de l'actualisation des données a été à nouveau soulevée et sera également abordée dans le cadre du GT.

❖ GT PPPW (petit patrimoine populaire wallon). Bonne nouvelle : la Ville ayant répondu à l'appel à projet a reçu une réponse positive de la RW. Le GT est formé de membres de la CLDR, de l'Office du tourisme et du Cercle d'Art et d'Histoire. Lors de la réunion de septembre, le constat a été posé que l'AWAP (agence wallonne du patrimoine) n'a pas encore mis en ligne le modèle de fiche à remplir pour chaque élément patrimonial. Il est fort probable que la partie reportage photographique et la géolocalisation seront externalisés afin d'avoir une même qualité de présentation.

Les membres de la CLDR qui le souhaitent peuvent contribuer à l'inventaire du PPPW. Une liste du PPPW leur sera envoyée ainsi qu'un fichier Excel pour l'encodage et éventuellement la fiche de l'AWAP (dès qu'elle sera disponible).

En ce qui concerne les villages de Bothey et Mazy, l'inventaire existe et a servi au dossier de candidature pour l'appel à projet « Vis mon village ».

La personne relais est Cécile Sohet du service patrimoine de la Ville.

5. Divers

- Le site internet de la Ville propose un « mini site PCDR » : https://www.gembloux.be/macommune/services-communaux/operation-de-developpement-rural
 La présentation est faite par Christine Hubert.
- ❖ La 2^{ème} édition des Agrofolies a eu lieu en septembre. Pour 2020, il semble que ce soient les Hortifolies. La question se pose pour le futur : collaboration entre les 2 organisations ou alternance ?
- Ce dimanche 13 octobre, les membres de la CLDR de Perwez ont été chaleureusement accueillis sur le territoire gembloutois. Ils ont ainsi pu visiter plusieurs projets réalisés ou programmés: Espace GL et éco-jardin, VélOrneau et future liaison douce Lonzée / Gembloux, place de Bossière et future maison multiservices et enfin la réserve de l'Escaille et la future maison de la nature. Encore merci aux membres de la CLDR de Gembloux qui se sont mobilisés pour présenter leur projet.
- Michel De Waele est heureux d'annoncer que la candidature de Mazy a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin pour un montant de 5 000€. Le projet consiste à rendre plus de visibilité à la rue de l'Usine, de l'intégrer à l'ensemble du village et à organiser un parcours didactique.
 - Si des personnes sont intéressées, le dossier peut être transmis.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Jocelyne VAN LIERDE & Simon DE PAEPE